

COMMUNE DE CHAMPTERCIER

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

DELIBERATION N° DE_013_2026

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 mars 2026

Nombre

de Conseillers en exercice 15

de Présents 15

de Votants 12

vingt mars deux mille vingt-six à 18 heures 17, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session extraordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Sildric ESMIOL.

OBJET :

Détermination du nombre d'adjoints

Etaient présents : Sildric ESMIOL, Guillaume TRUC, Aline DUPLOUY, Roger MAYET, Anne-Laure REYNAUD-COLLADO, Alain BARD, Philippe BA YLE, Serge T'KINDT, Caroline LE HAY, Laurine FARINOTTI, Maeva REYNIER, Océane BÉE, Michel BARDET, Bénédicte ESMIOL-PAUL, Christine HAMOT

Absents :

Excusés :

Procuration de :

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;

Aline DUPLOUY, a été désigné(e) pour remplir cette fonction qu'il(elle) a acceptée.

NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 16/03/2026

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le maire, Mme ESMIOL-PAUL, M. BARDET, Mme HAMOT ne souhaitent pas prendre part au vote.

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré d'approuver la création de 4 postes d'adjoints au maire.

POUR : 12

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Fait et délibéré les jours, mois an que dessus

Le Maire

Sildric ESMIOL

Secrétaire de séance

Aline DUPLOUY



Date de transmission de l'acte 20/03/2026

Date de réception de l'acte 23/03/2026

004-210400478801-013-2026-DE

A G E